

4.- Les enjeux liés à la formation des acteurs de la filière bois.

Les programmes coordonnés de mobilisation des bois : P.C.M.B. et leur volet formation, un cas particulier d'application : l'I.V.A.F.

par Daniel EGRE*

I.- Présentation du groupe La Rochette - C.D.R.A. Les forestières

La Rochette rassemble des entreprises autonomes, leurs marchés et leurs métiers se situent sur trois axes de développement :

- l'emballage
- le recyclage
- le bois et la pâte à papier.

a.- La cellulose du Rhône et d'Aquitaine

avec ses filiales forestières (S.E.B.S.O. et S.O.F.O.E.S.T.) et ses deux usines (Saint Gaudens et Tarascon-sur-Rhône), produit et commercialise chaque année : 450 000 tonnes de pâte à papier ; elle est leader de son secteur dans la C.E.E.

L'usine de Saint-Gaudens :

créée en 1959, elle fonctionne 24 heures sur 24, 355 jours par

an. Sa production dépasse les 200 000 T de pâte à papier dont la moitié est exportée.

La matière première utilisée,

aujourd'hui encore, est essentiellement constituée de bois feuillus régionaux.

L'usine de Tarascon :

reconstruite entre 1978 et 1981, elle fonctionne 24 heures sur 24, 355 jours par an. Sa pro-



Photo 10 : Tarascon, l'une des deux usines de la C.D.R.A.

Photo Alain Poisson

* Directeur du plan et des relations extérieures des sociétés forestières du groupe La Rochette

duction est de 240 000 tonnes de pâte, dont environ 50 % est exportée.

La matière première utilisée est le bois de résineux, principalement les résineux rouges (Pins, Douglas...). Elle en consomme chaque année 1 180 000 tonnes dont :
380 000 T de plaquettes et 800 000 T de rondins.

b.- Les sociétés forestières du groupe La Rochette

Elles achètent chaque année aux exploitants forestiers et scieurs de toute la moitié Est et Sud-Ouest de la France 1 700 000 tonnes de bois, de rondins et de déchets de scierie. Elles exploitent directement 600 000 tonnes de bois, soit un total de 2,3 millions de tonnes.

La S.E.B.S.O.

a un large rayon d'action, elle achète aux exploitants forestiers et scieurs 542 000 tonnes de bois et exploite directement 240 000 tonnes de bois. Son effectif est de 250 personnes dont 50 dans le seul département des Hautes-Pyrénées.

La SO.FO.EST

son rayon d'action couvre 36 départements (Sud, Sud-Est et Centre-Est), elle achète aux exploitants forestiers et scieurs 930 000 tonnes de bois et exploite directement 270 000 tonnes de bois de trituration, poteaux ; son effectif : 280 personnes dont 130 bûcherons.

Les missions et le rôle d'une société d'approvisionnement sont :

d'assurer l'interface entre :

- l'usine (grosse consommatrice)

- les détenteurs de la ressource
- les mobilisateurs de la ressource.

en intégrant les contraintes de chacun :

- **celles de l'usine** : 350 jours de marché /an, 24 h/24

- 800 000 à 1 500 000 T de bois

• situation de concurrence permanente des marchés internationaux.

- **celles des détenteurs de ressource** :

- dispersion
 - mise en marché aléatoire
 - contraintes sylvicoles
- **celles des mobilisateurs** :
- dispersion
 - petites entreprises
 - côté "artisanal" encore très marqué
 - cadencement aléatoire.

La société d'approvisionnement a pour rôle :

* de réguler les quantités livrées à l'usine, de faire respecter les spécifications qualitatives du cahier des charges et enfin de veiller à la compétitivité des prix de revient du bois rendu usine. Actuellement la situation est cor-

recte par rapport à l'Europe du Nord, mais elle est structurellement mauvaise par rapport à l'Amérique du Nord et du Sud,

* d'être novatrice en matière de tests de nouveaux matériels et d'essais de nouvelles méthodes et techniques,

* d'assurer des enlèvements réguliers chez les fournisseurs et de défendre l'intérêt de ces derniers.

c.- Quelques perspectives

Les besoins additionnels en bois dans les 5 ans à venir peuvent être estimés de la façon suivante :

• Extensions des usines actuelles (St Gaudens + Cellulose du Pin + Saillat + Alicel + Stracel + Corbehen + Cascades + Chapelle + Ardennes + Panneaux France + Scierie France)	2,5 à 3 Mm3
• Création de nouvelles unités (Sougy + Golbey + Morcenx + Ussel + Brignoles + Torsyl + Sully + La Charité)	1,2 à 1,7 Mm3
• Augmentation des ponctions à l'extérieur (Italie + Espagne + Suisse + Belgique)	1,6 à 2,4 Mm3
soit un TOTAL de	5,3 à 7,1 Mm3

Ce qui se traduit par les besoins additionnels en main d'oeuvre et en capital suivants :

- plus 5 000 à 6 000 bûcherons ou bien davantage d'abattage mécanique (avec 1 machine = 6 à 8 bûcherons)

- plus 700 à 1 200 débardeurs
- plus 900 à 1 100 camionneurs

et donc :

- plus 700 à 1 200 engins débardage

- plus 900 à 1 100 ensembles routiers

• et un certain nombre d'abat-teuses mécaniques supplémentaires.

Soit au total sur 5 ans :

- plus 6 500 à 7 300 emplois nouveaux et 12 500 emplois à renouveler.

La forêt et les industries du bois peuvent donc être des pôles très créateurs d'emplois dans les années à venir.

Mais il faut ramener les Français à la forêt. Pour cela il faut :

- améliorer les conditions physiques de travail par une mécanisation accrue,

- créer des emplois au pays en promouvant des contrats pluriannuels,

- offrir de meilleures rémunérations qu'il est possible de dégager par une meilleure économie de la chaîne de production forestière,

- développer les compétences en optant pour une formation aux qualités accrues.

Il faut ramener les Français à la forêt mais aussi bien approvisionner les industries du bois. Il est donc nécessaire d'assurer la pérennité du dispositif présenté sur la figure 1 page suivante.

C'est cette ambition et cet état d'esprit qui sont à l'origine des P.C.M.B. (Programmes concertés de mobilisation des bois) organisés autour d'un pôle industriel : Scierie importante, usine de pâte, usine de panneaux...et d'un volet formation : le programme "insertion à la vie active forestière" (I.V.A.F.).

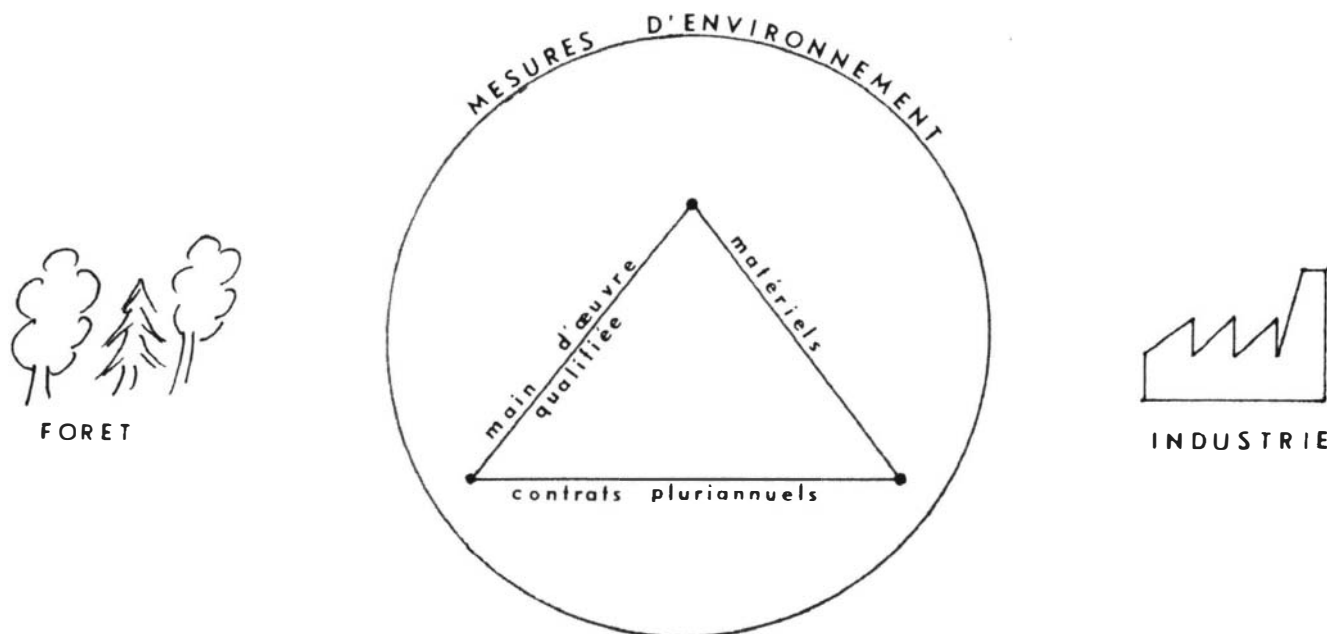


Fig. 1 : Dispositif des programmes concertés de mobilisation des bois.

II.- Le programme I.V.A.F.

Une formation en alternance avec les forestières La Rochette et pour la région Sud-Ouest : la Société d'exploitation des bois du Sud-Ouest.

a.- Le constat

La forêt française doit produire :

- 3 millions de tonnes de bois supplémentaire à court terme,
- 5 millions de tonnes de bois supplémentaire à moyen terme.

La main d'oeuvre en forêt souffre d'une image de marque médiocre ; elle est souvent clandestine et non qualifiée.

Les équipes d'ouvriers forestiers vieillissent. Or, il faut savoir que la mécanisation de l'abattage-façonnage ne résoudra qu'une partie du problème, notamment en zone de montagne, et que les entreprises forestières qui vont naître connaîtront nécessairement une phase délicate durant les deux premières années de leur existence.

A notre point de vue, il existe 12 priorités qui s'organisent en trois grands chapitres :

* Pour les forêts économiquement exploitables il faut :

- Poursuivre les créations de dessertes
- Améliorer les conditions de marquage
- Favoriser le développement de la mécanisation

- Développer les contrats pluriannuels.

* Pour avoir une main d'oeuvre plus qualifiée il faut :

- Développer les formations de type I.V.A.F.
- Développer les formations en cours de carrière
- Offrir de meilleures conditions de vie
- Lancer une campagne valorisante sur les métiers de la forêt.

* Pour les matériels, il faut :

- Obtenir des aides au financement
- Allouer les aides au couple "utilisateur matériel/utilisateur prestations"
- Donner de bonnes conditions de travail aux matériels
- Poursuivre l'aide au développement des scieries.

b.- Objectifs

Ils consistent à trouver les hommes qui aujourd'hui et demain vont savoir exploiter la forêt française.

Pour cela il faut améliorer les conditions de travail, proposer des plans de formations adaptés aux nouvelles méthodes d'exploitation, assurer l'avenir ; telle est la finalité du projet : insertion dans la vie active forestière.

Aujourd'hui une certitude s'impose : la nécessité de "cultiver" la forêt française, les nou-

velles formes d'organisations du travail (en particulier de l'enrichissement des tâches) et les structures de formation mises en place font que la main d'oeuvre forestière sera de plus en plus qualifiée (comme c'est le cas chez nos voisins Allemands, Suisses, Autrichiens, Scandinaves...).

c.- Le plan de formation proposé (Cf. fig. 2 page suivante)

Le plan proposé consiste en :

- Une association étroite avec un centre de formation permettant de monter un programme d'alternance débouchant sur un brevet professionnel agricole (B.P.A.). Abattage/Façonnage de bois.

- Une formation pratique en entreprise suffisamment longue pour acquérir toutes les connaissances et tous les tours de main du métier permettant par la suite de travailler dans des conditions normales de rémunération.

- Une aide dans la création et la gestion de l'entreprise pour ceux qui, après obtention du B.P.A., souhaiteront devenir entrepreneur de travaux forestiers.

- Une possibilité de recrutement par la S.E.B.S.O. et de carrière à l'intérieur de ses structures.

Le projet I.V.A.F. : les premières conclusions

- Les premières promotions sortent (Auvergne, Sud-Ouest) ;

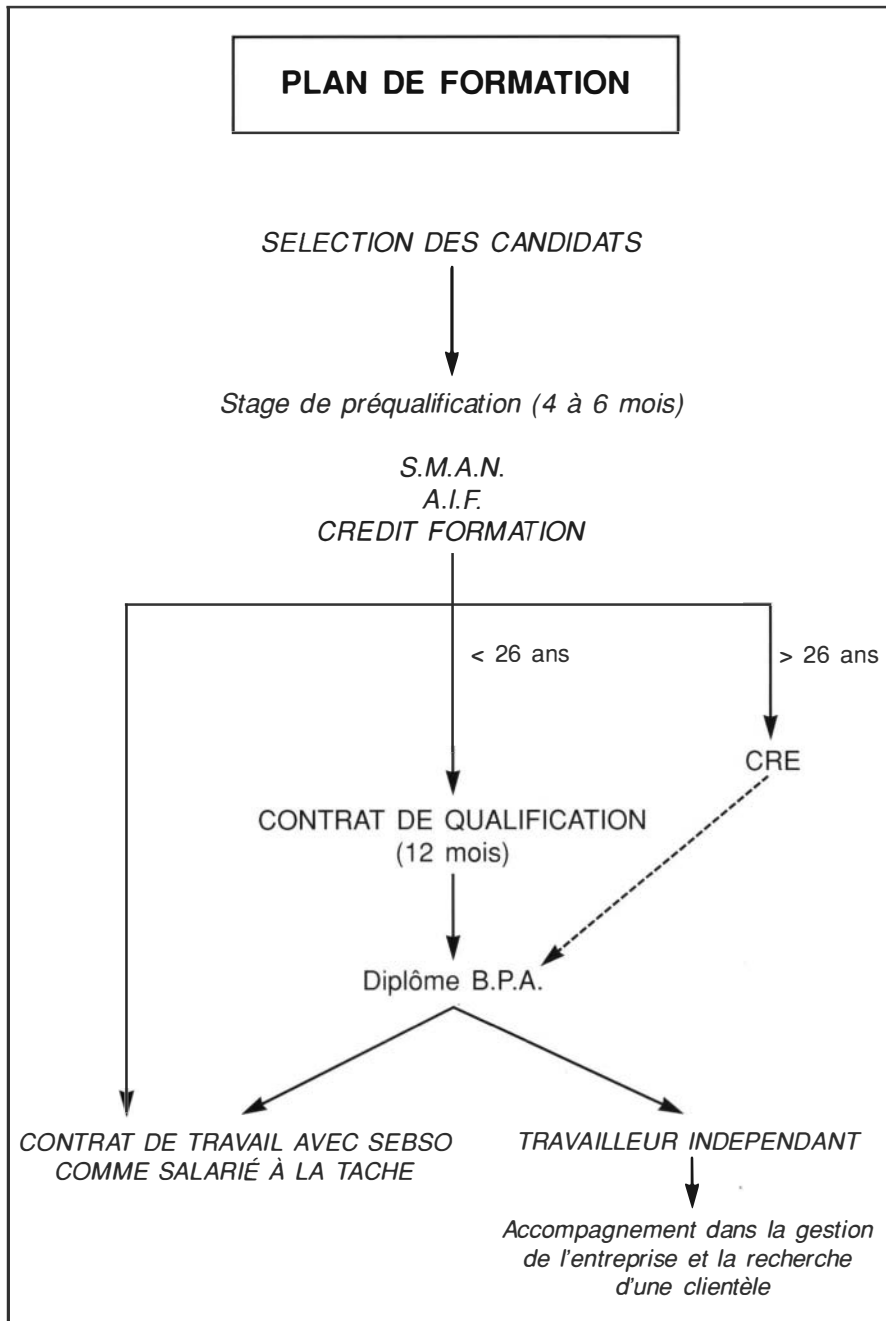


Fig. 2 : Plan de formation.

certaines sont déjà sorties, chez nos confrères (Aquitaine).

- Parmi les stagiaires, certains n'ont pas compris l'intérêt de passer le B.P.A., ce qui peut les handicaper ultérieurement s'ils désirent s'installer comme indépendants.

- Sur la première promotion démarrée par SO.FO.EST, en Auvergne (école de Saugues), 70 % de l'effectif de départ (15 personnes en pré-qualification) travaille à ce jour en forêt.

- L'expérience continue, ou vient de démarrer, dans plusieurs régions : Limousin, Auvergne, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes (Drôme), Provence-Alpes-Côte d'Azur (Vaucluse), toujours en alternance entreprise-école, donc en s'appuyant sur les écoles forestières régionales ou locales (Promobois, Meymac, Saugues, Chateaufort-du-Rhône, La Bastide-des-Jourdans, etc...)

D.E.

	MILLAU	DIGNE	LANGÉAC	CHALON
Quantité supplémentaire	+ 80 à 100 000 T s / 5 ans	+ 15 000 T s / 5 ans	+ 150 000 T s / 5 ans	—
Résorption de points noirs	3 à 4 points noirs par an Vallespir, Cévennes Sud Aveyron	6 points noirs par an Drôme, Var, Alpes Maritimes	4 à 5 points noirs par an Ardèche, Lozère	—
Création routes forestières	30 km / an Régions ci-dessus	20 à 30 km / an Région PACA	—	—
Création de pistes en forêt	40 à 50 km / an Régions ci-dessus + Tarn	70 à 80 km / an Région PACA	50 km / an Ardèche, Haute-Loire, Rhône	—

Tableau 1 : Programme détaillé, bassin d'approvisionnement de Tarascon. Routes et pistes.

	MILLAU	DIGNE	LANGÉAC	CHALON
Quantité supplémentaire	+ 80 à 100 000 T	+ 150 000 T	+ 150 000 T	+ 50 à 70 000 T
Matériel forestier				
Tracteur	10 au total	30 au total	20 au total	—
Porteurs	2 au total	—	3 au total	5 au total
Camions	14 au total	25 au total	25 au total	10 au total
Abatteuses	3 au total	5 au total	10 au total	7 au total
Soit investissement :	22 800 KF # 4 600 KF / an	44 500 KF # 8 900 KF / an	47 100 KF 9 400 KF / an	# 21 400 KF # 4 300 KF / an
Matériel de scierie	Augmentation de capacité d'écorçage, de déchiquetage, remplacement : 300 KF / an	Augmentation de capacité d'écorçage, de déchiquetage, 1 000 KF / an	Augmentation de capacité d'écorçage, de déchiquetage, 1 700 KF / an	En Jura-Bresse Augmentation de capacité en particulier écorceuse : 200 KF / an

Tableau 2 : Investissements requis (en KF 1989) pour l'augmentation des volumes.

	MILLAU	DIGNE	LANGÉAC	CHALON
Quantité supplémentaire	+ 80 à 100 000 T s / 5 ans	+ 150 000 T s / 5 ans	+ 150 000 T s / 5 ans	+ 50 à 70 000 T s / 5 ans
Bûcherons	60 à 80 au total	120 au total	90 au total	10 au total
Débardeurs	12 au total	30 au total	23 au total	5 au total
Chauffeurs camions	14 au total	25 au total	25 au total	10 au total
Conducteurs Abatteuses	3 au total	5 au total	10 au total	7 au total
Encadrement de terrain	6 à 7 au total	10 au total	10 au total	4 au total
	soit environ 20 personnes à former par an	soit environ 40 personnes à former par an	soit environ 30 personnes à former par an	soit environ 7 personnes à former par an

Tableau 3 : La formation

	MILLAU	LANGÉAC	DIGNE	CHALON
Quantité supplémentaire	+ 80 à 100 000 T s / 5 ans	+ 150 000 T s / 5 ans	+ 150 000 T s / 5 ans	+ 50 à 70 000 T s / 5 ans
Contrats pluriannuels	40 à 50 000 T par contrat # + 10 000 T / an # + 2 contrats / an Tarn, Sud Aveyron Lozère, Pyr. Orient.	75 000 par contrat # + 15 000 T / an # + 3 contrats / an Loire, Puy de dôme, Ardèche	75 000 T par contrat # 15 000 T / an # + 3 contrats / an Drôme, Alpes Mar. Alpes de Hte Pce	50 000 T par contrat # 10 000 T / an # + 2 contrats / an Bourgogne

Tableau 4 : Contrats pluriannuels.

Développement abattages mécaniques	Forêts mécanisables 50 T/ha mini. cloisonnement Mise en marché de + 6 à 10 000 T/an	Forêts mécanisables 50 T/ha mini. Cloisonnement Mise en marché de + 6 à 8 000 T/an	Forêts mécanisables 50 T/ha mini. Cloisonnement Mise en marché de + 12 à 15 000 T/an	Forêts mécanisables 50 T/ha mini. Cloisonnement Mise en marché de + 14 à 15 000 T/an
------------------------------------	---	--	--	--

Tableau 5 : Développement abattages mécanisés.